

# L'ARGUS

## de l'assurance

### ■ ■ ■ Formations

## LES DERNIÈRES RECOMMANDATIONS ET POINTS DE VIGILANCE DE L'ACPR

Adapter ses procédures opérationnelles

1 HEURE, 15/09, DE 11H À 12H

JOURNÉES DU COURTAGE - PARIS

CODE : AJC10A

### Objectifs de la formation

- S'informer sur les dernières recommandations et points de vigilance

### Animée par

- COLLIN Marie  
Présidente - Associée de la SAS spécialisée en Conseil et formation en Conformité, EOLE BUSINESS ET RH

### Public concernés

- Courtiers, agents généraux, mandataires, responsables et chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance, souscripteurs et rédacteurs, gestionnaires de contrats d'assurance

### Points d'attention et vigilance 2020

- Personnes vulnérables
- Vente à distance et démarchage
- Publicité sur les contrats assurance vie
- Annonce presse

## Dates

### ■ Paris

15/09/2020, de 11h à 12h

## Critères d'admission

- Pour participer à ces formations, inscription obligatoire aux Journées du courtage : [www.lesjournesducourtage.com](http://www.lesjournesducourtage.com)

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

## Tarifs

- Tarif général \_\_\_\_\_ 69,00 €HT

